

RAPPORT D'ÉVALUATION - MASTER

Université d'Angers

Projet d'offre de formation de 2^e cycle
pour le contrat 2022 - 2027

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base du dossier déposé le 05/10/2021

Rapport publié le 26/01/2022



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Stéphane Alvarez, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Présentation

L'Université d'Angers est un établissement pluridisciplinaire qui accueille environ 27 000 étudiants, dont environ 4 000 étudiants en master, 900 dans le deuxième cycle des filières de santé et 500 en cycle ingénieur. Pour le contrat 2022-2027, le projet d'offre de formation pour le deuxième cycle est stable. Cette offre est portée par cinq UFR (Droit économie gestion ; ESTHUA Tourisme et culture ; Santé ; Sciences ; Lettres langues et sciences humaines), un Institut universitaire de technologie (IUT), un Institut d'administration des entreprises (IAE) et une école d'ingénieurs Polytech-Angers. Les formations sont dispensées sur les trois campus du site angevin et sur trois campus délocalisés (Cholet, Saumur et Les Sables d'Olonne).

L'Université d'Angers a construit son offre de formation autour de cinq domaines de formation : Arts, lettres et langues (ALL), Sciences humaines et sociales (SHS), Droit économie gestion (DEG), Sciences technologie et ingénierie (STI), Santé.

La nouvelle offre de formation de niveau master demandée à l'accréditation est augmentée de trois formations et un changement d'intitulé. Le champ Droit économie gestion sollicite l'ouverture de deux masters : *Analyse et politique économique* et *Management sectoriel*. Le champ Sciences humaines et sociales propose la création d'un master *Études sur l'enfance et la jeunesse* et le changement d'intitulé du master *Psychologie* en mention *Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique*. Le bilan net du projet est donc de trois masters supplémentaires, pour un total de 51 mentions (16 dans le champ DEG, 14 dans le champ SHS, cinq dans le champ ALL, 11 dans le champ STI et cinq dans le champ Santé).

Cette offre de formation s'accompagne de deux évolutions notables. Premièrement, la création en septembre 2021 d'un campus connecté sur le campus de Cholet. Cette création, en partenariat avec l'agglomération du Choletais et Mauges communauté, s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet (AAP) « Campus connectés » du PIA3 (programme d'investissements d'avenir). Deuxièmement, le renforcement du partenariat avec Le Mans Université depuis janvier 2021 au sein de la COMUE (Communauté d'universités et d'établissements) expérimentale qui se traduit par de nombreuses co-accréditations au niveau master.

Dans le cadre de l'AAP du PIA4, l'Université d'Angers et Le Mans Université, au titre de la COMUE, avait déposé le projet INTEGRAAL (Projet d'Intégration de l'Université d'Angers et Le Mans Université) qui n'a pas été retenu. L'établissement souhaite malgré tout maintenir le projet visant à créer un *graduate institute*. L'établissement ambitionne de transformer certains masters en *graduate programs* en lien avec les axes de recherche et la politique d'internationalisation de l'Établissement. Cette volonté vise à renforcer l'attractivité de l'offre de formation.

Le projet de l'établissement est de développer la formation professionnelle et l'alternance, de généraliser l'approche par compétences, de renforcer l'engagement étudiant et de proposer des enseignements transversaux sur des sujets sociétaux.

L'offre de formation proposée témoigne de la très forte intégration de l'Université d'Angers dans son territoire, que ce soit au niveau socio-professionnel ou au niveau des établissements d'enseignement supérieur. Les co-accréditations contribuent à illustrer les liens établis avec des universités voisines. Le Mans Université en premier lieu, qui est partenaire dans plusieurs formations co-accréditées. C'est également le cas avec l'Université de Nantes, l'Université de Rennes 1, l'Université de Rennes 2, l'Université de Bretagne Occidentale, l'École supérieure d'agriculture d'Angers (ESA) et VetAgroSup de Lempdes. Des conventions sont également signées pour certains masters avec les Facultés libres de l'Ouest (UCO), avec l'ESSCA School of Management d'Angers, avec l'ENOES École de l'expertise comptable et de l'audit de Paris et l'École nationale supérieure de chimie de Rennes (ENSCR).

Les liens avec la recherche existent, toutefois seules les cinq structures fédératives de recherche de l'Université d'Angers et l'École doctorale Société temps territoires sont citées dans le projet. La visite a été l'occasion d'explicitier davantage les liens formations-recherche et master-doctorat afin de répondre à l'ambition affichée de renforcer les liens avec le monde de la recherche.

Au niveau des liens avec l'environnement socio-professionnel, des démarches sont initiées au travers notamment de la création de chaires, de la Fondation de l'Université et de partenariats avec des structures privées et publiques du territoire angevin. Le projet d'offre de formation insiste sur la volonté de l'Université d'Angers de poursuivre le développement de partenariats formalisés par des conventions.

Enfin, l'Université d'Angers souhaite renforcer son internationalisation en faisant vivre les partenariats existants (441 partenaires dont 253 européens) ; elle a pour projet de répondre au prochain AAP de la Commission européenne pour constituer une université européenne.

Avis sur le pilotage de l'offre de formation de 2^e cycle

Le pilotage institutionnel et opérationnel de l'offre de formation du deuxième cycle s'organise autour de trois instances : le Comité licence master (CLM), la Commission formation et vie universitaire (CFVU) et le Bureau de la CFVU. Le Comité licence master constitue une charnière centrale dans la définition de l'offre de formation et dans la recherche de cohérence entre l'offre de premier cycle et de deuxième cycle. L'intégration dans ce comité de la direction du pilotage et de l'évaluation (DPE) apporte de la pertinence, d'une part, au niveau de la coordination pour une meilleure appropriation des données par les composantes et, d'autre part, au niveau de l'impulsion nécessaire à donner aux dispositifs d'assurance qualité. Dans le même ordre d'idées, la présence dans le CLM de membres extérieurs, représentants d'instances publiques et privées, est pertinente et doit être renforcée.

La gouvernance souhaite décliner ces leviers dans sa mise en œuvre par une structuration de tableaux de bord de données afin d'améliorer les outils de pilotage et d'en permettre une meilleure appropriation par les différents niveaux de gouvernance et par les équipes pédagogiques. Il en va de même pour l'utilité que peuvent constituer les retours de conseils de perfectionnement des formations qui doivent être désormais systématisés à l'ensemble des mentions de master afin d'être dans une réelle et effective démarche d'amélioration continue des formations.

Le pilotage institutionnel et opérationnel de l'offre est globalement pertinent mais doit être renforcé avec les partenaires sous convention, plus particulièrement avec l'UCO. L'Université d'Angers souhaitant poursuivre le partenariat avec l'UCO, il est nécessaire que les équipes de gouvernance travaillent de concert pour que les liens se renforcent jusqu'au niveau des formations elles-mêmes, ce qui semble possible au regard des pratiques engagées sur le terrain.

D'une manière générale, les masters font l'objet d'un pilotage par une équipe clairement identifiée de responsables pédagogiques. Les étudiants sont associés au pilotage de l'offre de formation via les différents comités dans lesquels ils sont représentés. Cependant, de trop nombreuses formations sont pilotées au niveau des parcours et non au niveau de la mention, ce qui nuit à la lisibilité générale de l'offre de formation, ainsi qu'à la cohérence interne de chaque mention. Afin d'assurer une réelle homogénéité et une cohérence au niveau de la mention, il est impératif que les équipes fonctionnent de manière collégiale. Sur ce point, le projet d'offre de formation du deuxième cycle, ainsi que les fiches de présentation des masters concernés, ne répondent pas tous aux recommandations faites par le HCERES dans les rapports bilans, en particulier pour le champ SHS (*master Psychologie sociale, du travail et des organisations, master Sciences de l'information et des bibliothèques*), pour le champ STI (*master Biodiversité, écologie, évolution*) et pour le champ ALL (*master Langues étrangères appliquées*). La visite a permis d'apporter les précisions attendues.

Un grand nombre de masters doit fournir un effort supplémentaire afin de s'assurer du fonctionnement effectif et réglementaire des conseils de perfectionnement ou d'une structure équivalente. Cela facilitera l'évaluation des formations, qui est pilotée par la DPE, et permettra d'améliorer la démarche d'amélioration continue initiée par la majorité des formations et à laquelle est attachée la gouvernance de l'Université d'Angers. Pour ce qui est de l'évaluation des enseignements, elle reste à l'initiative des enseignants. Il convient toutefois de rappeler que l'évaluation des enseignements par les étudiants est obligatoire.

L'adossement des masters à la recherche demeure trop lacunaire en l'état des informations transmises, et cela malgré l'objectif affiché d'améliorer l'articulation entre les masters, les thématiques de recherche et la poursuite d'études en doctorat. Cela est d'autant plus problématique qu'il s'agit d'un axe de réflexion stratégique porté par la COMUE visant à créer des *graduate school*.

En tant qu'instance privilégiée de réflexion et de partage d'expériences pédagogiques, le CLM est actuellement le lieu dans lequel se discutent les questions de coordination des formations et de mutualisations des enseignements et des équipes. Les missions confiées à cette instance ne sont cependant pas évoquées. La nouvelle offre de formation encourage et renforce les mutualisations entre les parcours d'un même master. La question de la coordination entre les formations n'est cependant pas abordée dans le projet d'offre de formation, ce qui est regrettable. Le travail à mener autour de l'identification et la mise en visibilité des blocs de compétences pourra être utile pour améliorer le dialogue entre les formations, qu'elles relèvent ou non du même champ disciplinaire.

Le suivi de l'offre de formation au travers des indicateurs attendus (candidatures, effectifs, taux de réussite, taux d'insertion professionnelle etc.) était l'un des points faibles de l'évaluation de l'offre existante. L'Université d'Angers semble avoir pris la mesure de l'importance du management de la qualité et de la nécessité d'assurer

un suivi régulier et précis des indicateurs, afin de répondre à l'exigence d'amélioration continue des formations. La démarche analytique des données quantitatives et celles qualitatives issues des conseils de perfectionnement, ainsi que l'impulsion par la gouvernance d'une acculturation à la démarche qualité sont à saluer : une chargée de mission démarche qualité est recrutée afin de mieux structurer les données qualitatives et quantitatives. Il subsiste toutefois un manque relatif à la qualité et à la nature des emplois occupés par les étudiants diplômés dans les enquêtes d'insertion. Il serait bénéfique et nécessaire d'intégrer cet indicateur dans la liste des données de suivi.

Concernant la capacité d'autoévaluation des formations en matière de réussite et d'attractivité, l'établissement dispose d'une base de données mise à disposition pour alimenter les réflexions notamment au sein des conseils de perfectionnement. Le retour effectif de la manière d'utiliser les données pour appuyer des réflexions devrait *a priori* constituer un enjeu pour ce nouveau contrat.

L'accentuation du développement international sur la base de partenariats ciblés et d'outils est bien prise en compte et apparaît comme un axe stratégique très important en matière d'affichage. Néanmoins, la mise en place de dispositifs encourageant les mobilités internationales (entrantes et sortantes, étudiantes et enseignantes) devra davantage être impulsée par l'Établissement.

Le développement de la formation continue et de l'alternance, qui figure pourtant dans l'affichage des axes stratégiques, n'est pas suffisamment évoqué dans les fiches des formations. Ce manque fait également écho à l'absence de démarche sur le référencement des profils des intervenants professionnels. Alors que doit être mise en œuvre l'approche par compétences, davantage de formalisations autour de la formation continue, de l'alternance et des liens avec les milieux socio-professionnels apparaissent nécessaires.

Enfin, la faiblesse de la reconnaissance de l'engagement étudiant, des associations liées aux masters reste insuffisamment appréhendée et la marge de progrès sur l'appui des réseaux d'anciens ne semble pas avoir été intégrée dans les perspectives d'amélioration.

Avis sur l'organisation pédagogique de l'offre de formation de 2^e cycle

L'offre de formation proposée intègre relativement bien les recommandations du HCERES et ne soulève pas d'interrogations majeures quant à son organisation pédagogique. Aucune mention n'est abandonnée *stricto sensu*, la mention *Psychologie* étant transformée en mention *Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique*, et les mentions en renouvellement répondent aux changements attendus par des évolutions pertinentes.

L'offre est ajustée de manière marginale dans le cadre du nouveau contrat. Elle est cohérente au regard de la taille de l'établissement, de sa nature pluridisciplinaire et de son environnement géographique, avec des interactions nombreuses et pertinentes dans tout le grand ouest. Cependant, la nouvelle offre de formation ne met pas suffisamment l'accent sur la professionnalisation, notamment à travers l'alternance, alors que c'est pourtant un axe stratégique affiché dans le projet. Certaines pratiques du champ DEG pourraient inspirer les autres champs.

Les modalités d'inscriptions et de réinscriptions, les dispositifs d'accueil, d'orientation et d'accompagnement sont satisfaisants, avec une généralisation de la dématérialisation et une lisibilité simplifiée des procédures. L'accompagnement et l'orientation des néo-entrants reposent sur une organisation mise en place depuis 2015, et qui paraît tout à fait efficace, sur le modèle d'un guichet qui facilite les démarches administratives et favorise la mise en relation avec les acteurs du territoire (transport, CROUS, CAF par exemple). L'Université d'Angers amplifie les moyens pour l'accompagnement des publics spécifiques, et en quatre ans, l'effectif du public en situation de handicap a doublé.

En matière de progressivité et de personnalisation des parcours, les recommandations du HCERES ont été entendues et globalement l'ensemble des masters comprend quatre semestres, le master *Métiers du livre et de l'édition* ayant été repensé en quatre semestres de formation. La première année de master est conçue pour l'ensemble des formations autour d'un tronc commun et de plusieurs parcours, lesquels sont complétés en deuxième année par des parcours de spécialisation. Les étudiants peuvent parallèlement, et dans une certaine mesure, personnaliser leur parcours de formation par le choix d'unités d'enseignements ou de cours optionnels.

L'Université d'Angers affiche une volonté claire de développer l'approche par compétences et de structurer l'ensemble des différentes mentions en blocs de compétences. Une démarche concertée est en cours de déploiement. Son appropriation par les équipes de pilotage et les équipes pédagogiques fera l'objet de formations et de partage d'expériences. Au-delà de l'identification des blocs de compétences déjà bien avancée, il importe à présent d'accompagner de manière significative les équipes dans la démarche nécessaire à leur évaluation, et d'associer le monde socio-professionnel (notamment à travers les anciens diplômés) dans lequel les compétences sont mises en œuvre de manière opérationnelle. Cette résolution d'intégrer l'approche par compétences dans toutes les créations de master et de transformer les maquettes existantes pour la durée du prochain contrat quinquennal est à saluer, mais il sera indispensable de synchroniser le développement de l'alternance avec cette démarche compétences. Sur ce point, la priorité affichée en matière de développement de l'apprentissage ne se traduit pas suffisamment dans le projet, ce qui est regrettable.

La politique volontariste d'internationalisation menée par l'Établissement se traduit dans l'ensemble des champs, en s'appuyant notamment sur l'expérience et les résultats positifs du champ STI (parcours LUMOMAT de la mention *Chimie*, parcours NANOMED de la mention *Sciences du médicament et des produits de santé*, master *Biologie végétale*) et du champ DEG (master *Finance*, parcours «*Law and Finance*», master *Management et commerce international*, parcours «*Management international et marketing*» et «*Management international et ressources humaines*»). Elle s'illustre aussi dans la participation au projet européen EU-GREEN. Plus largement, la cellule LANSAD (LANGues pour spécialistes d'autres disciplines) mise en place en 2015, la promotion et le développement des cours en anglais ainsi que certains parcours entièrement en langue anglaise constituent des piliers de l'internationalisation des formations. Plus globalement, l'ensemble de la politique des stages mérite également d'être saluée.

L'innovation pédagogique et le numérique ont été des leviers opportuns pour faire face à la crise sanitaire qui a obligé à l'hybridation des enseignements. Un savoir-faire est en place grâce à ce contexte. Cela rejoint la volonté de l'Établissement de s'inscrire dans le développement de l'innovation pédagogique, qui se traduit par la participation de l'Université d'Angers au projet HyPE13, par des actions de transformations soutenue par des AAP Innovations et transformations pédagogiques, ou encore par le référentiel de reconnaissance des activités des enseignants et des enseignants-chercheurs. Il serait toutefois appréciable d'avoir davantage de précisions sur ce référentiel.

Les liens avec la recherche sont réels. La sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est néanmoins trop peu abordée dans le projet de formation.

Les modalités de contrôles des connaissances sont formalisées et harmonisées. Il devra en être de même pour l'évaluation des compétences. La constitution des jurys est également cadrée, et le supplément au diplôme est systématiquement délivré.

Les formations

Champ : Sciences humaines et sociales

Intitulé de la formation	GM/M	Etablissement(s)	Avis sur l'accréditation
Archives	M	Université d'Angers	Avis favorable
Direction de projets ou établissements culturels	M	Université d'Angers	Avis favorable
Études sur le genre	M	Université d'Angers Université de Bretagne Occidentale Université de Rennes 2 Université de Nantes Le Mans Université	Avis favorable
Études sur l'enfance et la jeunesse ¹	M	Université d'Angers Le Mans Université	Création. Avis favorable
Géographie, aménagement, environnement, développement	M	Université d'Angers	Avis favorable
Histoire, civilisations, patrimoine	M	Université d'Angers Le Mans Université	Avis favorable
Intervention et développement social	M	Université d'Angers	Avis favorable
Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé	M	Université d'Angers	Avis favorable
Psychologie de l'éducation et de la formation (PEF)	M	Université d'Angers	Avis favorable
Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique	M	Université d'Angers	Création par changement d'intitulé de mention. Avis favorable

¹ Intitulé subordonné à l'accréditation. Les décisions de création de mentions spécifiques dérogatoires relèvent du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Psychologie sociale, du travail et des organisations	M	Université d'Angers	Avis favorable
Sciences de l'information et des bibliothèques	M	Université d'Angers	Avis favorable
Sciences sociales	M	Université d'Angers	Avis favorable
Tourisme	M	Université d'Angers	Avis favorable

Champ : Arts, lettres, langues

Intitulé de la formation	GM/M	Etablissement(s)	Avis sur l'accréditation
Arts, lettres et civilisations	M	Université d'Angers Le Mans Université	Avis favorable
Didactique des langues	M	Université d'Angers Le Mans Université	Avis favorable
Langues étrangères appliquées	M	Université d'Angers	Avis favorable
Métiers du livre et de l'édition	M	Université d'Angers	Avis favorable
Traduction et interprétation	M	Université d'Angers	Avis favorable

Champ : Droit, économie, gestion

Intitulé de la formation	GM/M	Etablissement(s)	Avis sur l'accréditation
Analyse et politique économique	M	Université d'Angers Le Mans Université	Création. Avis favorable
Comptabilité-contrôle-audit	M	Université d'Angers	Avis favorable
Droit des affaires	M	Université d'Angers	Avis favorable
Droit privé	M	Université d'Angers	Avis favorable
Droit public	M	Université d'Angers	Avis favorable
Économie appliquée	M	Université d'Angers	Avis favorable
Finance	M	Université d'Angers	Avis favorable
Gestion des ressources humaines	M	Université d'Angers	Avis favorable
Gestion des territoires et développement local	M	Université d'Angers	Avis favorable
Gestion du patrimoine	M	Université d'Angers	Avis favorable

Innovation, entreprise et société	M	Université d'Angers	Avis favorable
Management et administration des entreprises	M	Université d'Angers	Avis favorable
Management	M	Université d'Angers, Université de Nantes	Avis favorable
Management et commerce international	M	Université d'Angers	Avis favorable
Management sectoriel	M	Université d'Angers	Création. Avis favorable
Marketing, vente	M	Université d'Angers	Avis favorable

Champ : Sciences, technologie, ingénierie

Intitulé de la formation	GM/M	Etablissement(s)	Avis sur l'accréditation
Biodiversité, écologie et évolution	M	Université d'Angers	Avis favorable
Bio-géosciences	M	Université d'Angers	Avis favorable
Biologie végétale	M	Université d'Angers	Avis favorable
Chimie	M	Université d'Angers	Avis favorable
Informatique	M	Université d'Angers	Avis favorable
Ingénierie des systèmes complexes	M	Université d'Angers	Avis favorable
Mathématiques et applications	M	Université d'Angers	Avis favorable
Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	M	Université d'Angers	Avis favorable
Physique appliquée et ingénierie physique	M	Université d'Angers	Avis favorable
Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement	M	Université d'Angers	Avis favorable
Toxicologie et éco-toxicologie	M	Université d'Angers	Avis favorable

Champ : Santé

Intitulé de la formation	GM/M	Etablissement(s)	Avis sur l'accréditation
DFA médecine	GM	Université d'Angers	Avis favorable
DFA Sciences pharmaceutiques	GM	Université d'Angers	Avis favorable
DFA Sciences maïeutiques	GM	Université d'Angers	Avis favorable
Biologie-santé	M	Université d'Angers	Avis favorable
Sciences du médicament et des produits de santé	M	Université d'Angers	Avis favorable

Observations de l'établissement

Angers le 11 janvier 2022

Christian ROBLEDO
Président de l'Université Angers
Direction des enseignements,
de la vie étudiante et des campus
Ref. DEVEC2022N24

HCERES
Lynne Franjié
Directrice
Département d'évaluation des formations

Objet : Observations au rapport d'évaluation sur le projet d'offre de formation 2^e cycle

Madame la Directrice,

Nous avons pris connaissance avec grand intérêt du rapport d'évaluation produit par votre comité. Nous tenons à remercier sincèrement l'ensemble des membres du comité pour leur écoute et la qualité de nos échanges au cours de leur visite en distanciel. Par une meilleure compréhension du projet de l'université, cette visite a permis au comité de donner un avis favorable sur l'ensemble de notre offre de formation, ce dont nous nous félicitons.

Nous prendrons évidemment en compte les recommandations du comité en ce qui concerne le développement de l'internationalisation ou de l'engagement étudiant.

Même si la visite du comité a été l'occasion de mieux comprendre les liens formations-recherche et master-doctorat, une interrogation demeure sur l'adossement des masters à la recherche. Il va de soi que ces liens sont, pour la majorité des masters, une réalité. Les équipes pédagogiques impliquées dans ces masters sont constituées majoritairement d'enseignants-chercheurs insérés et actifs dans les unités de recherche de l'établissement. Dans le cas des UMR, les chercheurs des organismes nationaux de recherche co-tutelles de ces unités sont également impliqués dans ces formations (ex : Moltech, IRHS...). Les rapports HCERES des unités de recherche évaluées cette année soulignent cette implication.

Le comité s'interroge également sur le développement de la formation continue et de l'alternance affiché, pourtant, comme un axe stratégique. Celui-ci a d'abord été développé au niveau L, avec aujourd'hui deux fois plus de formations de premier cycle ouvertes en alternance que de formations au niveau M. Il a été décidé de rétablir un équilibre et de prioriser l'alternance en Master sur la prochaine accréditation. La restructuration du service, liée à la formation professionnelle (en septembre 2021), incluant un pôle alternance qui s'occupe d'une part de l'alternance par apprentissage et d'autre part de l'alternance par contrat de professionnalisation va permettre d'avoir une meilleure visibilité sur les formations déployées sous cette modalité. Précédemment, le service ne s'occupait que des contrats de professionnalisation et n'avait de pôle

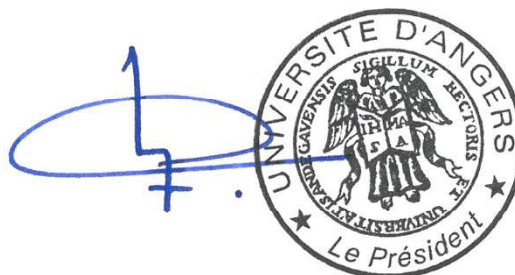
alternance, dont le rôle est le développement de l'alternance. Le pôle Marketing et Commercialisation de ce service aura, ainsi, une connaissance exacte des formations en alternance et pourra les intégrer avec des supports de communication adéquats.

Cette restructuration du service, venant d'obtenir la certification Qualiopi, va permettre la mise en place des process adaptés pour que le référencement des profils des intervenants professionnels soit systématiquement adossé aux formations et non sporadiquement comme actuellement.

Avant d'ouvrir une formation à l'alternance, une étude d'opportunité doit être réalisée. Il est donc important de connaître d'abord les formations qui seront accréditées avant de pouvoir lister de façon sûre les déploiements à l'alternance à envisager. Si aucune liste n'a été avancée, ne faisant pas apparaître de priorité, c'est parce qu'il est d'abord opportun d'être sûr d'un besoin du monde professionnel de telle ou telle formation en apprentissage avant de s'engager. De même, le déploiement des compétences n'étant qu'à ses débuts, les formations qui s'engageront dans cette voie seront celles qui pourront être, de façon prioritaire, mises en valeur vers la formation professionnelle.

En ce qui concerne la démarche qualité, le comité salue le recrutement d'une chargée de mission démarche qualité afin de mieux structurer les données qualitatives et quantitatives. Le comité regrette toutefois un manque relatif à la qualité et à la nature des emplois occupés par les étudiants diplômés dans les enquêtes d'insertion. Ces enquêtes sont bien entendu mises à disposition des équipes pédagogiques, s'agissant à la fois des données issues des enquêtes ministérielles à 30 mois (y compris situation à 18 mois) ainsi que de celles issues des enquêtes propres à l'établissement à 6 mois, dans lesquelles figurent la nature des emplois occupés.

Nous espérons, Madame la Directrice, que ces quelques éléments complémentaires permettront de mieux apprécier le projet présenté par notre université.



Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'Angers

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)